



**INSCRIPTION  
RESTAURATION SCOLAIRE  
ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017**

VILLE DU PUY EN VELAY

**Inscription à compter du 11 juillet  
Pièces justificatives (cf verso)**

Cette inscription ou réinscription de votre (ou de vos) enfant(s) est obligatoire si vous souhaitez que celui-ci (ou ceux-ci) puisse(nt) déjeuner à la cantine.  
La restauration est payable d'avance selon la périodicité choisie (Mois - Périodes scolaires...).

Je soussigné(e) Responsable légal de l'enfant		Je soussigné(e) Conjoint ou concubin	
NOM		NOM	
Prénom		Prénom	
Adresse		Adresse	
Code Postal		Code Postal	
Ville		Ville	
O Mariée O Célibataire O Divorcée O Pacs O Concubinage		O Marié O Célibataire O Divorcé O Pacs O Concubinage	
Profession		Profession	
Employeur		Employeur	
Horaires de travail		Horaires de travail	
☎ Personnel		☎ Personnel	
☎ Professionnel		☎ Professionnel	
📞 Mobile		📞 Mobile	
Courriel		Courriel	

**Enfant(s)**

J'inscris mon (mes) enfants

NOM	Prénom(s)	Date(s) de naissance	Ecoles	Classe(s)

**Type de Repas** : Classique  Sans porc

Votre enfant souffre-t-il d'allergies alimentaires nécessitant un **P**rojet d'**A**ccueil Individualisé ?

Oui  Non

Si oui joindre **obligatoirement** une copie du PAI.

**RESTAURATION SCOLAIRE**

**J'OPTE pour une inscription** : A compter du : ...../...../ 201....

Annuelle

(Tous les jours scolaires)

A jour(s) fixes

(cocher les jours sollicités) :

Lundi  mardi  jeudi  vendredi

Occasionnelle

**Les enfants peuvent manger de façon occasionnelle sous réserve d'avoir procédé à la réservation du repas 48 heures à l'avance (hors week-end et jours fériés) et ce avant 11 H 00.**

**Aucune réservation le matin même ne pourra être prise en considération à l'exception de motifs sérieux validé préalablement par le service éducation (Exigences professionnelles (Intérim - Personnel hospitalier). Hospitalisation ...) sous réserve de la production d'un justificatif.**

Je, soussigné(e),..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus et m'engage à respecter les modalités prévues par le règlement intérieur, à communiquer au Service Education - Jeunesse tout changement intervenu dans ma situation.

Fait à Le Puy En Velay, le / / 201  
Signature,

(\*) Cf liste des pièces justificatives au dos de ce document - TSVP... →



**Inscription à compter du Lundi 11 juillet 2016.**

## HORAIRES D'OUVERTURE

JOURS	MATINS		SOIRS	
	De	A	De	A
Lundi au jeudi	8 H 00	11 H 30	13 H 30	17 H 00
Vendredi	8 H 00	11 H 30	13 H 30	16 H 00

**A TITRE EXCEPTIONNEL, LE SERVICE EDUCATION JEUNESSE SERA OUVERT  
SANS INTERRUPTION LES :**  
• VENDREDI 26 AOÛT - LUNDI 29 AOÛT - MARDI 30 AOÛT.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

### ➔ FAMILLES DOMICILIÉES SUR LA COMMUNE DU PUY-EN-VELAY :

- ✓ DOSSIER D'INSCRIPTION SIGNE ET DÛMENT COMPLÉTÉ
- ✓ N° ALLOCATAIRE CAF OU RELEVÉ DES PRESTATIONS
- ✓ N° MSA + RELEVÉ DES PRESTATIONS

#### A DÉFAUT

- ✓ AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION 2016
- ✓ RÈGLEMENT MINIMUM DE 30,00 €
- ✓ JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE TROIS MOIS

EN CAS DE 1<sup>ERE</sup> INSCRIPTION DE L'UN OU PLUSIEURS ENFANTS

- ✓ LIVRET DE FAMILLE

### ➔ FAMILLES DOMICILIÉES **HORS** COMMUNE DU PUY-EN-VELAY

- ✓ DOSSIER D'INSCRIPTION SIGNE ET DÛMENT COMPLÉTÉ
- ✓ N° ALLOCATAIRE CAF OU RELEVÉ DES PRESTATIONS
- ✓ N° MSA + RELEVÉ DES PRESTATIONS
- ✓ JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE TROIS MOIS
- ✓ RÈGLEMENT MINIMUM DE 30,00 €

EN CAS DE 1<sup>ERE</sup> INSCRIPTION DE L'UN OU PLUSIEURS ENFANTS

- ✓ LIVRET DE FAMILLE

#### RAPPEL :

LES RÉSERVATIONS POUR LA RESTAURATION AU SEIN DES ALSH DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES LE LUNDI AVANT 11 H AU PLUS TARD POUR LES MERCREDIS & 48 H A L'AVANCE (HORS WEEK-ENDS & JOURS FÉRIÉS) POUR LES VACANCES SCOLAIRES, CE DIRECTEMENT AUPRÈS DU CENTRE DE LOISIRS CONCERNÉ.